

Distribution limitée

RM/PP/CONSULTANT

tunisie

**La création
d'un centre d'art vivant
à Tunis**

décembre 1970

par J. C. Marrey

N° de série : 2286/RMS.RS/CLP
Paris, janvier 1971

unesco

Notre paquebot quitte la haute mer. Le port et la ville de Tunis s'étendent en retrait un peu dissimulés. On arrive par un long chenal ... le soleil d'une sombre force. La clarté nuancée sur le pays, pleine de promesses. Macke l'éprouve aussi. D'avance nous savons tous deux qu'ici nous ferons du bon travail.

Paul Klee. Journal (7.4.1914)

PLAN

- I. GENERALITES

- II. UN PROGRAMME EVOLUTIF
 - A. Atelier d'arts plastiques
 - B. Galeries d'exposition
 - C. Centre de documentation
 - D. Animation générale
 - E. Centre de séjour

- III. LA GESTION

- IV. LES LOCAUX

- V. CONCLUSION (en forme de souhaits budgétaires)

I. GENERALITES

Le Département de la culture de l'Unesco m'a envoyé en mission à Tunis en décembre 1970 pour "conseiller le Service des beaux-arts de la Direction des arts et lettres et l'Ecole des beaux-arts de Tunis sur les contenus et méthodes à promouvoir pour l'initiation du grand public aux arts plastiques et graphiques". J'ai pu au cours de cette mission, grâce à la compréhension et à l'ouverture d'esprit des fonctionnaires tunisiens, rencontrer une vingtaine de personnalités (voir annexe I) avec lesquelles je me suis librement entretenu, et visiter attentivement Tunis et ses environs immédiats.

Très vite, il est apparu que le souhait premier des intéressés était la création - à Tunis même - d'une "Académie libre des beaux-arts", complétée ou non par une galerie d'expositions. Un projet avait déjà été établi il y a deux ans. D'autres sont en préparation plus ou moins active, et concernent soit une galerie permanente d'expositions, soit un musée d'art moderne, soit même de nouveaux bâtiments destinés à l'Ecole des beaux-arts.

Il m'a semblé que la meilleure méthode à suivre pour conseiller utilement l'Unesco et le gouvernement tunisien, était de : tenir compte des besoins les plus généraux sans s'arrêter à des demandes, certes légitimes, mais parfois quelque peu teintées de corporatisme ; de refuser la création de petites institutions, faibles et isolées, retranchées sur elles-mêmes, au profit d'un centre spécialisé regroupant des activités diverses et notamment d'examiner comment ce centre pourrait s'insérer dans le programme plus large établi par l'Unesco pour Tunis-Carthage ; d'être attentif à l'état économique actuel de la Tunisie et de proposer un projet entrant dans une enveloppe financière "raisonnable", de tenir compte également des habitudes intellectuelles et culturelles, des modes de vie d'une population et d'une société en plein développement, mais où la masse reste encore assaillie par des problèmes plus immédiats que l'animation culturelle. Il me restait donc à définir, avec mes interlocuteurs, un programme - qui soit évolutif et qui puisse démarrer vite, avec un budget modeste - et à proposer diverses hypothèses pour sa réalisation : construction de locaux neufs, aménagement de locaux anciens, forme de gestion, etc.

II. UN PROGRAMME EVOLUTIF

A. Atelier d'arts plastiques

C'est ce qui dans le milieu artistique tunisois est demandé pratiquement par tout le monde. Il pourrait s'agir dans sa formule la plus simple d'une académie ouverte le soir à qui souhaite peindre et dessiner. Mais le besoin de formation en cadres et en animateurs, particulièrement dans le domaine des arts plastiques, est tel dans ce pays, qu'il m'a paru intéressant d'élargir l'académie, type grande chaumière, pour proposer ce qui suit :

1. matières enseignées : le dessin et la peinture, la calligraphie arabe, la céramique (en raison des traditions de poterie), la photographie (la Tunisie, pays pauvre, est mal équipée de ce côté - et l'on sait le fort pouvoir attractif de la photo sur la jeunesse de tous les milieux), et un atelier d'art et d'environnement, qui devrait moins être un cours d'histoire de l'art universitaire

qu'une familiarisation avec les grands courants plastiques par le moyen - entre autres - d'une compréhension plus grande du milieu architectural vécu (en l'occurrence : la Médina).

2. public : cet atelier s'adresserait d'abord aux amateurs, au sens large, et permettrait d'accueillir les élèves libres dont l'actuelle Ecole des beaux-arts, faute de place, a dû se séparer, mais aussi tous les jeunes intéressés par les arts plastiques et qui, dans l'état actuel des choses, ne savent où "préparer les beaux-arts".

3. liaison avec l'école : le dessin n'est plus enseigné dans les lycées tunisiens à partir de la quatrième. Pourrait-on prévoir que les ateliers ouvrent à des heures déterminées pour les lycéens, que le centre "assiste" les professeurs des écoles (voir plus loin paragraphe C) et au besoin envoie des instructeurs dans les lycées ; et surtout qu'une "académie du jeudi" soit largement ouverte aux jeunes enfants, pour du dessin libre, mais aussi peut-être pour certaines techniques artisanales ?

4. stages de formation : il est probable qu'il y aura très rapidement beaucoup plus d'enfants que d'instructeurs : il faudra donc parallèlement instaurer une "académie du jeudi" pour les instituteurs, qui à leur tour en créeront dans leurs écoles. C'est pourquoi, il me paraît fondamental qu'un tel atelier, dès qu'il aura ses professeurs et ses instructeurs, soit autant (sinon plus) au service des cadres du pays que des dilettantes. Aussi bien dans les maisons de jeunes (dont deux maisons pilotes fonctionnent dans la banlieue de Tunis) que dans les maisons du peuple ou les maisons de la culture, le besoin en animateurs qualifiés - bénévoles ou permanents - est criant. Et ce qui est vrai pour Tunis - tête trop développée d'un corps affaibli - l'est encore bien plus pour les villes et localités de "l'intérieur". Il est clair que des stages techniques à tous les niveaux et sous toutes les formes (week-ends, vacances scolaires trimestrielles, stages d'été) sont nécessaires si les responsables veulent une diffusion plus large de la culture dans le pays.

5. Il va de soi que les artistes professionnels - jeunes ou confirmés - devraient avoir leur place dans cet atelier, aussi bien comme enseignants que comme pratiquants car les ateliers n'auront de qualité vraie qu'à condition que les artistes tunisiens les plus renommés y soient présents. Comme pour éviter chapelles et académismes, ils devront faire appel à des experts, des enseignants, des techniciens et surtout des artistes étrangers, la Tunisie, terre de rencontres et de multicultures, est prête à accepter et souhaite même une large ouverture internationale.

En résumé : un grand atelier de dessin et peinture, quatre ou cinq ateliers spécialisés plus petits, des resserrés, un ou deux bureaux, un vestiaire, du matériel (chevalets, tabourets, tables, four, chambre noire, etc.) me paraissent suffisants pour commencer et pour faire fonctionner des ateliers qui devraient être ouverts tous les jours de 18 h. à 23 h. (le jeudi et le samedi toute la journée)¹.

1. La sculpture et la gravure me paraissent moins nécessaires aujourd'hui et pour tout dire comme étrangères au génie local. Elles peuvent naturellement être prévues au cours d'une seconde étape, un atelier collectif me semblerait plus dans la note de la création contemporaine, avec au besoin quelques postes techniques (soudure, scie ...)

B. Galeries d'exposition

Faire, peindre, créer suppose que l'on apprenne à voir. Il n'est pas de culture plastique qui soit seulement de la main. Il faut aussi une culture de l'oeil. C'est pourquoi même si les demandes expresses des peintres ne s'étaient pas manifestées, il m'aurait paru indispensable que des galeries d'exposition soient liées à ces ateliers, que le public s'initiant au dessin puisse en franchissant un couloir voir les oeuvres de maîtres confirmés et qu'inversement, celui qui ne vient que regarder, puisse s'il le désire se familiariser avec la technique. Cependant les artistes tunisiens, regroupés au sein d'une Union des peintres et sculpteurs (environ une trentaine de membres), souhaitent qu'une galerie permanente - installée ou construite - dans le quartier "européen" présente au public les oeuvres des membres de l'Union acquises par l'Etat tunisien.

Je ne pense pas qu'actuellement cette proposition doive être retenue : une galerie permanente isolée n'est raisonnablement fréquentée que si elle présente des oeuvres prestigieuses, sinon c'est un lieu mort (et malgré tout coûteux), alors que des galeries temporaires d'expositions fréquemment renouvelées, liées à un centre d'animation, seront dans doute un investissement économique et psychologique plus rentable, d'autant qu'un certain nombre de lieux d'expositions, dont l'aménagement serait à améliorer sans doute, existent déjà dans la ville "européenne".

Je suggérerais donc, à proximité des ateliers ou dans le même bâtiment :

1. une "exposition tournante" - dans des "stands" si le centre est installé dans les souks - des toiles acquises par l'Etat. Plus de 2.000 toiles ont en effet été achetées depuis l'indépendance. Elles sont aujourd'hui entassées dans des caves. C'est un investissement qui dort et qu'il faudrait savoir mieux utiliser. A partir de cette présentation continue mais variée, la direction des galeries devrait pouvoir prêter gratuitement des toiles, par exemple pour une durée de six mois, à tous les organismes publics tunisiens qui en feraient la demande. Les oeuvres seraient ainsi au contact du public (et du public qui ne fréquente pas les expositions et les lieux culturels)/2.

2. Attenante à cette première galerie, une seconde galerie d'expositions temporaires qui présenterait alternativement des oeuvres d'artistes tunisiens, et à proportions égales d'étrangers. Je me permets d'insister sur le fait qu'il est indispensable qu'avec le concours de l'Unesco et des ambassades de nombreuses expositions de style et de caractères différents, en provenance des pays les plus divers, soient montrées aux artistes et aux publics tunisiens. La plus large confrontation internationale est nécessaire à la création artistique et les tunisiens sont prêts d'ailleurs à vivre cette confrontation culturelle.

2. Pour plus de détails voir la politique suivie par la municipalité de Grenoble et la galerie de prêt de la Maison de la culture de cette ville.

Les souks (cf. plus loin) me paraissent un bon endroit pour présenter de manière permanente une succession d'expositions. A peu de frais on aurait ainsi le même type de locaux que les galeries parisiennes obtiennent avec tant de mal dans les caves de Saint-Germain-des-Prés. La création de lanterneaux permettrait même d'y bénéficier dans de bonnes conditions de la lumière du jour. Enfin, à mon avis, malgré leur caractère public ou parapublic, les galeries devraient être habilitées à vendre, moyennant un léger pourcentage de 10 % pour couvrir les frais généraux.

C. Centre de documentation

Troisième élément de cette construction, le centre de documentation en serait le lieu de réflexion et d'organisation. Il devrait permettre de répondre à toutes sortes de demandes et de besoins de la part de ceux - amateurs, élèves, grand public ou professionnels - qui fréquentent les galeries et les ateliers.

Il regrouperait :

- une bibliothèque de livres d'art ouverte à tous (la seule bibliothèque existante, celle de l'Ecole des beaux-arts, est insuffisante quant au choix des livres et n'admet que les élèves) ;

- une collection de diapositives, de reproductions et de films sur l'art ;

- une centrale d'achats de matériel artistique, destinée aux professionnels, aux élèves des beaux-arts et à tous les adhérents du centre (cf. plus loin). La création dans les "Maisons du peuple" de "clubs de dessin", par exemple serait facilitée si les clubs pouvaient s'approvisionner à une centrale d'achats qui vende au prix de gros, sans bénéfices commerciaux le matériel nécessaire/3.

- un fichier des peintres et des oeuvres, régulièrement tenu à jour, que pourraient librement consulter aussi bien les amateurs de passage que les professionnels tunisiens intéressés (architectes, fonctionnaires, entreprises, etc.). Enfin, à partir des expositions des galeries, le centre de documentation aurait la charge de confectionner de petites expositions tournantes qui circuleraient dans les écoles et les Maisons du peuple.

Un développement progressif peut être prévu pour le centre de documentation ; il ne répondrait d'abord qu'aux demandes faites sur place ; puis ensuite à celles venant des villes et organismes extérieurs à Tunis ; enfin, il pourrait ouvrir ultérieurement des "succursales" ou des centres secondaires dans les villes comme Sfax, Sousse, etc.

Mais créer tout de suite un centre important serait le paralyser dès le départ, sous le poids des administratifs. Je crois préférable de commencer par un animateur, aidé de deux autres personnes et de mettre à sa disposition quelques pièces, un souk peut-être pour la bibliothèque, une resserre (ainsi qu'un atelier, commun avec les galeries, pour la préparation et le stockage des expositions). Puis, de ne développer les activités qu'en fonction des premiers résultats obtenus.

3. Ce soin est laissé actuellement à un marchand qui jouit d'une dangereuse situation de monopole.

D. Animation générale

Fonctionnellement, les services décrits ci-dessous ne sont pas indispensables. Mais on aurait tort de croire qu'ils sont superflus, particulièrement à Tunis où le manque de lieux de rencontre, de "foyer" pour les artistes, se fait cruellement sentir (et où les cités universitaires et autres facultés sont rejetées à la périphérie de la ville). Les deux maisons de la culture tiennent en partie ce rôle, mais elles s'adressent surtout aux jeunes et leur architecture en étages ne facilite pas ce contact.

Les services dont nous voulons parler auraient donc pour fonction première de créer une animation générale, d'"apporter" du public, ne serait-ce que des flâneurs et des curieux, à un organisme qui dépérirait s'il n'était que le lieu privilégié de certains spécialistes.

Ces services seraient par ordre d'importance :

1. un auditorium - salle de discussion : entre 40 et 60 places (en aucun cas plus de 100), facilement obscurcissable, avec cabine de projection comportant cinéma en 16 mm, épidiastre, appareillage complet de projection de diapositives et sonorisation haute fidélité.

2. une cafetaria, accueillante, en liaison avec tous les services, ouverte tôt le matin et tard le soir, qui outre les boissons puisse proposer à toute heure des "petits plats" et notamment des spécialités tunisiennes. L'association de sauvegarde de la Médina, a prévu la remise en état d'un café traditionnel, qui présenterait (et vendrait) toutes les productions typiques des marchands de rues (pâtisseries, beignets, pains divers, fruits, etc.). Cela paraît une excellente idée que de l'associer à cette cafetaria.

3. un théâtre expérimental plutôt qu'un théâtre de poche. Il n'est pas évident à première vue que ce théâtre soit nécessaire ici. Mais il manque à Tunis, et plutôt que de le "poser" n'importe où dans la ville, il serait plus sage de l'associer au centre. D'une contenance de 200 à 300 places, ce doit être simplement un local vide, assez haut de plafond, et "machiné", c'est-à-dire où spectateurs et aire de jeu puissent être techniquement recréés rapidement selon n'importe quel dispositif. Prévoir en complément ; quelques loges, un bureau, une resserre, des accès pour une camionnette. (Nota : la cabine technique pourrait être commune avec celle de l'auditorium, d'où une très sensible économie d'équipements).

E. Centre de séjour

J'ai déjà dit que la présence temporaire d'artistes et de techniciens étrangers était nécessaire à la vie artistique tunisienne en général et plus particulièrement à celle de ce "complexe". Généralement, d'ailleurs, je crois qu'il est plus sage, si on les choisit bien, de faire venir des étrangers dont la présence peut être utile à un grand nombre d'étudiants et d'animateurs que d'envoyer à l'étranger des artistes tunisiens qui ne tireront jamais qu'un bénéfice individuel de leur voyage et qui seront toujours tentés de se fixer dans un pays développé. Si le gouvernement tunisien n'a pas beaucoup d'argent, il a deux atouts maîtres : le soleil et la mer. Je suis persuadé qu'en offrant le voyage (toutes les caravelles

qui atterrissent à Tunis, ne sont pas toujours pleines) et un séjour agréable (mais non luxueux) dans des organismes contrôlés par lui (hôtels, villages de vacances, villas à Keredine ou à la Marsa, etc.), le gouvernement obtiendrait très facilement en échange de ces vacances, soit des oeuvres, soit des heures de stage ou d'enseignement qui seraient profitables à tous⁴.

Il paraît donc souhaitable à tous égards aussi bien pour la vie des ateliers que pour des stages divers - et aussi dans la perspective d'une sorte d'université d'été - qu'un centre de séjour ou une maison des artistes soit prévu en liaison avec le Centre. Il s'agirait en somme de créer à Tunis l'équivalent - plus modeste - du remarquable Centre international d'Hammamet. Là encore la Médina apparaît comme un endroit unique pour créer une nouvelle "Villa Médicis". Un palais aménagé offrirait à un prix raisonnable la dizaine de chambres nécessaires (les repas pouvant être pris à la cafétéria et les ateliers du centre pouvant servir de lieu de travail). Voilà donc brièvement décrit le programme que je propose et qui ne semble pas irréalisable, compte tenu des données particulières à la Tunisie. Si je dois aussi proposer une appellation pour l'ensemble, je suggérerai : Centre national ou international selon le choix fait - d'art vivant, appellation suffisamment large et dynamique pour englober toutes sortes d'activités. Mais Centre d'art moderne ou Centre d'art contemporain conviendraient également.

III. LA GESTION

Le programme ainsi défini est sans doute important. Mais sa mise en place peut s'échelonner sur plusieurs années. En tout état de cause, sa gestion devra être la plus souple possible. C'est pourquoi une association subventionnée me paraît être la formule la plus adéquate. Elle pourrait notamment éviter la création de structures administratives pléthoriques qui est une habitude quasi constante des pays en voie de développement. C'est pourquoi également, je préférerais les contrats de longue durée (deux à trois ans) à la création de postes de fonctionnaires. Les deux objectifs à atteindre étant de consacrer la plus large part du budget à l'animation, et non à l'administration, et de laisser le plus grand nombre de postes de responsabilités aux artistes eux-mêmes, qui par nature souhaitent garder leur liberté et ne pourront efficacement prêter leur collaboration que pour des périodes limitées. Le mandarinat est toujours à craindre dans les organismes culturels - alors que c'est la mobilité et l'adaptation à une réalité, par nature changeante qui sont les vertus à rechercher. Il reste à débattre s'il faut un administrateur pour l'ensemble et des responsables pour chaque service (réunis en comité de direction), ou si un directeur doit coiffer le tout. N'importe comment, une cotisation modeste devrait marquer l'adhésion des usagers à l'association dont la politique et le budget seraient définis par un conseil d'administration.

Sa composition pourrait être la suivante :

- 50 % des sièges représentant les autorités de tutelle : Ministère des affaires culturelles (avec un partage entre les sièges attribués à des fonctionnaires et ceux attribués aux directeurs de Maisons de la culture ou de

⁴ Certains villages de vacances yougoslaves sont devenus de véritables musées d'art moderne grâce à cette politique.

Maisons du peuple), à la ville de Tunis, à l'Association pour la sauvegarde de la Médina, au tourisme et au Ministère de l'éducation (si l'on veut une liaison efficace avec l'école) et également à la télévision.

- 25 % des sièges aux artistes, notamment aux représentants de l'Union nationale des peintres mais aussi à des journalistes et des critiques.

- 25 % partagés moitié-moitié entre la direction et les professeurs de l'Ecole des beaux-arts d'une part et les élèves et les représentants des usagers d'autre part.

Enfin, si la liberté la plus grande doit être laissée aux animateurs, une politique précise peut être dès le départ définie pour l'engagement du personnel, notamment enseignant. Je suggère qu'une partie de celui-ci soit formée par les professeurs de l'Ecole des beaux-arts (qui seraient rétribués par le paiement d'heures supplémentaires) mais que la majorité de l'encadrement permanent ou temporaire (s'il s'agit de stages) soit assuré par des élèves de l'Ecole des beaux-arts, diplômés depuis moins de cinq ans, ceci pour éviter que le centre soit rapidement "noyauté" par une classe d'âge ou par un groupe. Il doit rester un "point de passage obligé" de toutes les élites tunisiennes dans le domaine des arts plastiques et de l'animation.

Enfin un budget particulier devrait être dégagé pour les stages et le travail de formation. Une participation aux frais, de l'ordre de deux dinars pour dix jours, ne couvrira certes pas toutes les dépenses, mais une partie de celles-ci pourront être assumées par le Centre et l'autre partie par le Ministère de l'éducation qui dans la Cité universitaire assurera aux stagiaires le vivre et le couvert.

IV. DES LOCAUX

C'est un point capital qui commande tout le projet. Il apparaît déjà - à lire les premières parties de ce rapport - que je penche personnellement pour l'installation du Centre dans la Médina. Mais objectivement, je dois noter que l'Union des peintres et peut-être la ville de Tunis, pencheraient vers l'édification d'un bâtiment neuf et approprié dans la ville européenne, spéculant, si j'ose dire, sur la participation financière de promoteurs qui construirait soit des parkings, soit des centres commerciaux. En dehors des arguments en faveur de la Médina (développés plus loin), je ne pense pas qu'il faille retenir cette hypothèse pour trois raisons :

- il est irréaliste de penser qu'un promoteur privé assurera sérieusement pour un bâtiment important le rôle de mécène public ;

- il est également irréaliste de croire que le gouvernement tunisien puisse, compte tenu de ses charges d'éducation, se lancer dans une opération culturelle de cette envergure ;

- il est regrettable, alors que l'Unesco prête son concours au projet de Tunis-Carthage, d'écarter cette aide internationale pour se lancer dans un projet séparé, alors que tout pousse au contraire à l'inclure dans le projet général.

Les arguments en faveur de la Médina et donc de l'aménagement de locaux déjà existants (éventuellement complétés par quelques constructions neuves en architecture industrialisée) en effet, sont forts :

- le premier étant qu'un grand nombre de palais et d'habitations diverses de la Médina appartiennent à la ville de Tunis qui serait prête à les céder à un organisme culturel ; donc, il n'y aurait à envisager pour le Centre ni achat de terrain, ni frais d'expropriation, les frais d'aménagement ou de restauration étant, on le sait, inférieurs à une construction neuve ;

- le second qu'il est possible d'attendre une aide financière de l'Unesco dans ce cadre là, peut-être d'autres organismes internationaux ou des fondations étrangères. En outre, l'Association pour la sauvegarde de la Médina a fait déjà un remarquable travail préparatoire (relevés, cadastre, plans d'aménagement) et qu'elle est sûrement prête à tenir dans ce projet le rôle capital d'agence d'urbanisme, coordonnant les travaux et le plan de développement du Centre d'art vivant ;

- le troisième est que la Médina est un chef-d'oeuvre de classe internationale - unique dans le Maghreb - passionnant par son architecture et son art de vivre, et que ce chef-d'oeuvre est menacé, que ce chef-d'oeuvre se vide et risque de devenir un ghetto pour les couches les plus misérables de la population. Il est donc capital d'aider à sauver la Médina. C'est par elle et grâce à elle que le projet de Centre prend tout son sens. Il devient même une nécessité nationale et internationale. Il devient en effet un pôle d'attraction et de restructuration. Il permet un développement culturel et touristique qui se substitue aux commerces traditionnels déclinants. Il peut jouer le rôle des pavillons Baltard dans les halles de Paris (dont le rôle urbanistique est assez proche de celui de la Médina).

D'autres arguments ont leur poids également : le Centre en Médina sera un pôle touristique qu'il ne sera plus en ville européenne ; le coeur de la Médina est le lieu de passage de toute la jeunesse des lycées Sadiki, Allaoui, et de la Faculté des lettres (donc, le public potentiel est déjà sur place) ; un vaste parking vide le soir est situé à moins de 200 m, place du Gouvernement ; la Médina permet aussi de prévoir des possibilités d'extension, indispensables à tout développement d'un organisme vivant, "réserve" fort difficile à prévoir et à financer dans une construction neuve ;

Enfin, d'ici dix ans, la ville européenne sera engorgée de voitures qui auront beaucoup de difficultés à stationner, la Médina, réservée aux piétons sera par contraste un lieu de promenade et de flânerie agréable, protégé du bruit, de la pollution et de la circulation.

La cause étant, quant à moi, entendue, il reste à savoir dans quel secteur de la Médina, le Centre devrait être implanté. Plusieurs hypothèses peuvent être envisagées : le secteur de Tourdet El Bey, celui de l'ancienne église de la rue de l'Ecole, le secteur de Dar El Monastiri, ou même le palais Dar Hossein. Mais de l'avis du Cabinet du ministre des affaires culturelles, aussi bien que de la Direction des arts et lettres et de l'Association pour la sauvegarde de la Médina, le secteur idéal serait celui s'étendant dans un quadrilatère limité, d'un côté par le souk El Trouk et empiétant sur une partie du souk des Chechias et de l'autre par le souk El Bey et par la rue Sidi Ben Arous.

En plein coeur de la Médina, à proximité de ces deux joyaux que sont la mosquée Youssef Dey et la mosquée Hammouda Pacha, ce secteur vaste - plus d'un hectare et demi - permet d'aménager et de restructurer les alvéoles des souks traditionnels (faisant ainsi du Centre une ruche) mais permet aussi si nécessaire (pour le grand atelier de l'académie ou pour le théâtre expérimental) de construire un bâtiment léger d'un seul niveau, sur l'emplacement de l'ancienne caserne des Turcs (derrière le café M'Habet).

Tout milite donc en faveur de cette solution qui paraît même miraculeuse. Une option devrait être rapidement prise aussi bien par les responsables de l'Unesco que par les responsables tunisiens afin de ne pas laisser échapper cette chance unique/5.

V. CONCLUSION (en forme de souhaits budgétaires)

Il est probable que le Centre d'art vivant de Tunis, dans sa forme complète, excède les moyens du gouvernement tunisien. C'est pourquoi il faut prévoir dès le départ une aide internationale et, sans doute, une campagne de relations publiques pour susciter des dons et des actions bénévoles.

L'action envisagée serait utopique si au départ le terrain et un certain nombre de locaux n'étaient déjà acquis. L'aménagement, la restauration, la construction de certains bâtiments et l'équipement représentent finalement un budget important (100.00 dinars)⁶ ; pour la première tranche de travaux (ateliers et galeries) sans doute 100.00 également pour la seconde tranche, (la cafétéria, le centre de documentation et l'auditorium) ; 150.00 à 200.00 pour le théâtre expérimental et le centre de séjour : soit environ 400.00 dinars pour le centre complet, ces chiffres n'étant bien sûr donnés qu'à titre indicatif et ne pouvant être précisés qu'après une étude plus poussée avec les architectes. Il ne peut être pris en compte que par l'Unesco pour la restauration proprement dite, dans le cadre de l'opération Tunis Carthage. Mais le gouvernement français⁷ - et peut-être d'autres nations - dans le cadre de l'assistance technique pourra au moins participer à l'équipement. Enfin, une campagne d'information organisée conjointement par l'Unesco et par le gouvernement tunisien, devrait s'attacher à sensibiliser l'opinion internationale et particulièrement les milieux artistiques. Différentes écoles des beaux-arts - associées à l'Ecole des beaux-arts de Tunis, car c'est bien le moins que les élèves qui bénéficieront du Centre "participent" à son édification - pourraient travailler à un chantier international d'été (ou de printemps) et par exemple se charger chaque fois de l'aménagement d'un souk. Des ventes de livres ou d'oeuvres d'art pourraient être affectées également aux travaux de restauration.

5. Dans le cadre d'une "Université d'été", il serait sûrement intéressant de prévoir une sorte d'annexe estivale à Carthage ou à la Marsa.
6. Change officiel un dinar vaut à peu près 10 NF
7. Le gouvernement français pourrait être plus particulièrement sollicité pour le centre de séjour - qui serait pour lui une sorte de "villa Médicis" adaptée aux nécessités d'aujourd'hui. En échange, le centre pourrait peut-être assurer une sorte de stage de connaissance de la Tunisie qui serait bien utile aux coopérants ou aux fonctionnaires venant travailler dans ce pays.

Une étude détaillée du budget de fonctionnement ne pourra être faite que lorsqu'un programme sera adopté. Il ne devrait pas cependant poser de problèmes particuliers. Le gouvernement tunisien fait déjà un effort considérable en faveur de la scolarisation, de l'éducation et des artistes. Le Centre ne sera pour lui qu'un complément à condition que les structures en soient légères - d'autant que des recettes peuvent être attendues (cafeteria, ventes, etc.), que les séjours des artistes étrangers seront peu coûteux et que dans le cadre de l'assistance technique, des coopérants peuvent sans doute participer aux côtés des Tunisiens au lancement du Centre.

Rien n'est impossible donc. Il faut seulement que l'opinion internationale soit suffisamment éclairée et bien persuadée que s'il faut certes "sauver" Venise, il faut également sauver la Médina de Tunis. Le Centre d'art vivant n'est qu'un moyen parmi d'autres de participer concrètement à cette renaissance.

Et, à partir de là, en permettant une diffusion plus large des arts plastiques dans toutes les couches de la population tunisienne, de préparer une authentique renaissance de l'art dans ce pays.

ANNEXE I

Entretiens :

Au cours de mon séjour à Tunis, j'ai rencontré :

- M. Zoubir Turki, conseiller au Cabinet du ministre des affaires culturelles
- M. Tahar Guiga, directeur des arts et lettres,
- M. Ezzedine Bechouach, vice-président du Comité national culturel,
- Mme Fahrat, directrice de l'Ecole des beaux-arts,
- M. El Khafi, directeur de l'Association de sauvegarde de la Médina,
- M. Hedi Attia, Ministère de la jeunesse et des sports,
- M. Khalfallah, responsable des Maisons du peuple au Ministère des affaires culturelles,
- M. Bouraoui Mellaouah, directeur des services culturels de la ville de Tunis,
- M. Abel Kader Klibi, directeur de la culture Ibn Kaldoun,
- MM. Gorgi et Hedi Turki, professeurs à l'Ecole des beaux-arts,
- Mme Jiléla N'Hassia, directrice du Club national culturel
- M. Khayachi, professeur de dessin au lycée Allaoui,
- un groupe d'élèves de l'Ecole des beaux-arts.

Les entretiens n'ont jamais duré moins d'une demi-heure. Ils ont souvent duré deux heures et plus. Certains ont été suivis de visites d'ateliers ou de locaux et de nouveaux rendez-vous.

ANNEXE II

INDICATIONS POUR LES LOCAUX

I. Ateliers d'arts plastiques

- un grand atelier général 200 à 300 m²
- cinq ateliers spécialisés (5 x 40) 200 à 250 m²
- vestiaires, bureaux, resserres 50 à 100 m²

Equipement : éclairages, sellettes, chevalets, tables, chaises, tabourets, four céramique, chambre noire, etc.

II. Galleries d'exposition

- une salle d'exposition temporaire (facultative) 200 à 300 m²
- des stands aménagés (6 x 80) 400 à 500 m²
- bureaux, accueil, resserres, 50 m²
- atelier 100 à 150 m²

Equipement : éclairages, cimaises, plafonds machinés, quelques meubles

III. Centre de documentation

- bibliothèque 60 à 100 m²
- Centre d'achat 60 à 100 m²
- bureaux, resserres, stockage 100 m²

Equipement : tables, chaises, rayonnages

IV. Animation générale

- auditorium 80 à 120 m²
- cabine technique 10 m²
- Cafeteria 100 à 200 m²
- cuisine et annexes 50 à 75 m²
- théâtre expérimental 200 m²
- annexes théâtres : loges,
- ateliers 150 m²
- accueil, resserres

Equipement : tables, chaises, équipement cuisine, projection 16 mm, projection diapositives, projecteurs, jeux d'orgues, amplis, baffles, magnétophones, gradins mobiles, 300 à 400 sièges, etc.

V. Centre de séjour

- salles communes	100 m2
- 10 chambres avec douches et "kitchenettes"	200 m2
- accueil	25 m2

Equipement : bureaux, lits, chaises, placards, petites cuisines, douches, etc.